

**ACTES DU 1^{ER} CONGRES
DES CHERCHEURS EN EDUCATION**

24-25 mai 2000, Bruxelles

**GESTION DE LA DIVERSITE ET PREVENTION DE LA
VIOLENCE SYMBOLIQUE DANS LES ECOLES**

Diana SENSI, Dany CRUTZEN
CEI
(Cellule d'Education Interculturelle) - ULg

Ministère de la Communauté française

*Colloque organisé sous la présidence de Françoise DUPUIS,
Ministre de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche scientifique*

Depuis 10 ans, des chercheurs de l'Université de Liège en collaboration avec le Centre Bruxellois d'Action Interculturelle (CBAI), et plus dernièrement le Centre Européen Juif d'Information (CEJI), des partenaires italiens, espagnols et français, de très nombreux enseignants, éducateurs et directeurs d'écoles, réfléchissent aux problématiques de la gestion de la diversité et de la prévention de la violence symbolique.

Cette collaboration a permis de construire des hypothèses de travail fondamentales, à la fois pour la recherche-action et la formation des enseignants, c'est-à-dire pour une transformation progressive d'une culture scolaire visant à promouvoir en son sein la richesse de la diversité.

Ces hypothèses peuvent se synthétiser comme suit :

- La richesse de la diversité n'est pas évidente, la rencontre des différences (quelles qu'elles soient) engendre souvent des difficultés de communication, des chocs ou des conflits.
La gestion de ces chocs constituent pour les acteurs scolaires une compétence professionnelle qu'il faut acquérir progressivement grâce à l'apprentissage de la communication interculturelle.
- La gestion de la diversité provoque, tant chez les élèves que chez les enseignants, des souffrances qu'il faut pouvoir reconnaître et mettre en mots, pour sortir du cycle douloureux de victimisation réciproque (c'est la faute de l'autre !) et de déni mutuel (l'autre a moins de valeur que moi, mon point de vue est le meilleur).
- Eduquer à la diversité est un processus à long terme qui implique d'intégrer des objectifs et des activités spécifiques dans les programmes scolaires, de l'école maternelle à l'école secondaire, sans oublier, bien sûr, la formation initiale des enseignants, des éducateurs, ou de tout autre professionnel du secteur social.
- Eduquer à la démocratie implique la construction d'un rapport démocratique à la loi et à la justice qui ne se résume pas à la gestion interpersonnelle des règles et des interdits : il faut une réponse collective du système pour instituer la loi et lui donner du sens, notamment dans la gestion des transgressions.

Ces hypothèses inspirent actuellement une recherche-action financée par la Direction de la Recherche en Education et du pilotage interréseaux de la Communauté Française . Elle propose une intervention systémique dans trois écoles en discrimination positive, visant à développer des programmes de prévention de la violence symbolique chez les jeunes et chez les enseignants. Elle se fonde également sur quatre constats préalables rencontrés sur le terrain de plusieurs écoles :

- l'importance de l'échec scolaire, la difficulté généralisée de construire du sens à et par l'école, la carence de rituels de passage et la tendance à l'anomie constatée chez un nombre croissant d'élèves ;
- les nombreux symptômes de difficultés relationnelles au sein de l'école, dont les passages à l'acte violent ;
- le climat de peur dans les établissements et le manque de préparation des enseignants à gérer de nouvelles divergences et de nouvelles hétérogénéités ;
- le fonctionnement scolaire sur un modèle disciplinaire, individualiste et ethnocentrique, produisant une part importante et sous-estimée de violences symboliques.

Dans ce cadre, les pistes de travail de la recherche s'inscrivent en amont des passages à l'acte violents et proposent d'articuler la prévention autour du concept de violence symbolique, en particulier dans des contextes multiculturels très hétérogènes, où s'expriment à la fois le malaise des enseignants et celui des élèves.

Il s'agit dans un premier temps de développer la capacité des différents acteurs à se décentrer par rapport à leurs propres comportements culturels, c'est-à-dire d'être capable d'identifier une série de règles implicites que les cultures ont tendance à considérer – à tort – comme des règles universelles (valeurs, attitudes, préjugés, représentations du monde, modes de pensée...). Il s'agit dès lors d'en faire une base de négociation et d'action pédagogique pour favoriser une véritable communication interculturelle.

Les souffrances générées par la double contrainte, la victimisation réciproque et le déni mutuel, doivent également être prises en compte : il s'agit de passer d'un système où chacun dénie à l'autre la capacité à produire quelque chose de valable, à un système qui valorise et assume les dimensions émotionnelle et affective des relations scolaires. En effet, on constate que, par un processus de sélections/exclusions successives, des élèves submergés par un émotionnel négatif se retrouvent concentrés dans certaines écoles, contraignant celles-ci à concentrer leur énergie sur le contrôle des perturbations et sur une logique sécuritaire, au détriment d'autres objectifs.

L'éducation à la diversité suppose, quant à elle, que les adultes de l'équipe éducative acquièrent la capacité de gérer leur propre diversité, de travailler en équipe et de valoriser les différents modèles professionnels qui cohabitent dans l'école. C'est une condition nécessaire pour développer des projets pédagogiques capables de lutter contre les préjugés et le racisme, de valoriser la richesse de la diversité des personnes et de leurs cultures d'origine. Parallèlement, sont proposées des pistes concrètes pour lutter contre l'échec scolaire, notamment des méthodologies spécifiques pour l'enseignement du français langue seconde ou étrangère.

Enfin, il s'agit de réfléchir globalement à la façon dont l'école est capable de donner une réponse cohérente et collective aux transgressions des jeunes. Pour ce faire, il faudra entendre deux revendications fondamentales et légitimes exprimées par de nombreux élèves : le besoin de construire le dialogue et la participation (pour donner du sens à la loi), mais aussi l'exigence de la faire respecter (pour se sentir protégé des actes violents et de l'arbitraire).

Pour mobiliser une école dans une telle dynamique de prévention, l'équipe de recherche propose un modèle d'intervention qui associe l'ensemble des acteurs en présence : quatre journées de formation posent les bases du travail pour l'ensemble des enseignants, éducateurs et membres du staff d'un même degré ; pendant que les enseignants sont en formation, des animateurs prennent en charge les élèves afin d'entamer avec eux la réflexion et récolter des informations utiles pour une analyse systémique du fonctionnement de l'établissement ; l'équipe de recherche rend ensuite un feed back de cette analyse à l'équipe éducative et aux élèves ; les enseignants et éducateurs volontaires reçoivent dès lors mandat de l'école pour construire, sur cette base, un ou des projets de prévention. L'équipe de recherche accompagne ce travail de construction et propose un suivi de sa mise en application, l'année scolaire suivante.